



## ÉDUCATION

### Buchères : l'école est à saturation mais pas d'ouverture de classe

Classes saturées, locaux inadaptés, conditions d'accueil difficiles : l'ouverture d'une classe supplémentaire réclamée par la municipalité et les familles n'a pas été autorisée.

Par L'Est Eclair | Publié le 17/09/2018 à 18h05

✍ PAR SYLVIE GABRIOT



Si la rentrée s'est déroulée dans une ambiance joyeuse pour les enfants, contents, après deux mois de vacances, de retrouver leurs copains, les parents, eux, étaient plutôt « remontés ». La raison de ce mécontentement ? Les conditions d'accueil, loin d'être optimales, en raison d'effectifs importants dans plusieurs classes. Une ouverture de classe était espérée. Or, l'inspection académique n'a, pour l'heure, pas donné son feu vert (lire l'encadré).

### Des classes à la limite de la saturation

Les points noirs sont pourtant multiples : deux classes de maternelle culminent à trente enfants. Dans l'une, il y a un enfant lourdement handicapé et un enfant allophone (un étranger qui maîtrise mal la langue française). Dans l'autre, il y a un enfant du voyage.

Autres problèmes, une double classe de CE2-CM1 compte 26 élèves dont trois enfants du voyage et un allophone (soit quatre niveaux) ; et deux bungalows réunissent chacun 24 élèves de CE2, d'une part, et de CM2 d'autre part.

« Il faut avoir à l'esprit que l'accueil d'enfants étrangers ou du voyage, ainsi que l'enfant handicapé, demande une prise en charge particulière. De plus, les enfants du voyage arrivent de façon imprévisible si bien que rien ne peut être anticipé, avance Wanda Saire, déléguée de parents d'élèves et conseillère municipale. Cela mériterait des moyens supplémentaires et l'ouverture d'une classe de grande section de maternelle et CP pour désengorger tous les niveaux et pouvoir accueillir des enfants en cours d'année. »

Quant aux bungalows, mal configurés, ils sont peu logeables. « *Même si l'école veille à mettre les plus petits effectifs dans ces classes, l'espace est trop exigü* », ajoute-t-elle. Sans portemanteaux, blousons et gilets sont accrochés au dos des chaises sous lesquelles sont glissés les cartables afin de libérer les allées pour le passage de l'institutrice.

« *La grande crainte des parents c'est que la situation perdure, car même si un projet d'école est en cours, sa construction demande du temps* », renchérit la représentante des parents d'élèves.

## Arrivée de nouvelles familles

Sur le terrain jouxtant l'école, pas l'ombre d'une tranchée. Ni même le début de travaux de voirie. « *Tout est bloqué* », lâche, désespéré, le maire Philippe Gundall. « *Les fouilles archéologiques ont mis à jour des morceaux de poteries si bien que pour l'instant, nous n'avons pas d'autorisation pour lancer le chantier. Les travaux auraient dû commencer ces jours-ci pour une ouverture de l'école prévue en 2019. Il ne nous restait plus qu'une année à tenir.* » Pour le nouvel établissement, il faudra attendre au minimum la rentrée 2020.

Une situation tendue à laquelle s'ajoute l'arrivée prochaine de nouveaux habitants. En effet, soixante-dix permis de construire ont été déposés en mairie. Autant de foyers susceptibles d'arriver avec des enfants à scolariser. « *Selon l'enquête que nous avons menée, seuls trois ou quatre enfants devraient rejoindre notre école à l'arrivée des premières familles au printemps 2019. La plupart ayant choisi de laisser leurs enfants terminer l'année scolaire dans leur école actuelle, tempère le maire. Une ouverture de classe, dès cette rentrée, était possible. Nous avons le local, le matériel nécessaire, il ne manque qu'un enseignant !* »

Et de conclure : « *Selon les termes de l'inspection, nous sommes «en vigilance». Ce qui est sûr, c'est qu'on sera dans l'obligation d'ouvrir une classe l'année prochaine.* »

## «Dans la règle départementale des seuils»

Des effectifs à la limite de la surcharge mais qui ne nécessitent pas d'ouverture de classe dans l'immédiat. « Le cas de Buchères n'est pas un cas isolé dans le département puisque d'autres communes se trouvent dans la même situation », rappelle Didier Sbarbéri, inspecteur de l'Éducation nationale.

« Nous sommes dans la règle départementale des seuils. Dans ce cas précis, en maternelle le seuil est atteint mais non dépassé, il est donc à surveiller. Par ailleurs, le primaire comptabilise actuellement 128 élèves. Le maximum retenu est de 134. Là encore, nous serons attentifs aux fluctuations. Pour cela, nos services échangent régulièrement avec la directrice sur les effectifs de l'école et si, en cours d'année, une augmentation nette est enregistrée, alors on mettra les moyens en place. Pour des raisons d'équité, on ne peut traiter une commune différemment des autres. Toutes les écoles doivent être traitées de la même façon. »

PUBLICITÉ

Nos experts vous expliquent tous les symptômes de la myopie à détecter.

([https://nikon.solution.weborama.fr/fcgi-bin/dispatch.fcgi?a.A=cl&a.si=5538&a.te=33&a.ycp=&a.ra=\[timestamp\]&g.lu=](https://nikon.solution.weborama.fr/fcgi-bin/dispatch.fcgi?a.A=cl&a.si=5538&a.te=33&a.ycp=&a.ra=[timestamp]&g.lu=))

Inspired by (<http://www.invibes.com>) 

**Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : Écoles, collèges et lycées (/tags/ecoles-colleges-et-lycees) | Parents d'élèves (/tags/parents-d-eleves) | Vacances (/tags/vacances) | Buchères (Aube) (/tags/bucheres)**

Monday, September 17, 2018 - 18:05

